



COMMUNIQUE DE PRESSE

Perpignan, le 20 décembre 2023

Loi sur l'immigration : Hermeline MALHERBE signe l'appel des Départements de Gauche pour refuser la « préférence nationale » et défendre la solidarité universelle

La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales Hermeline MALHERBE a signé, au nom de la Majorité départementale, l'appel des Départements de Gauche publié ce jour en réaction à l'adoption de la loi sur l'immigration adopté par le Sénat et l'Assemblée nationale.

Ce texte est un recul pour l'égalité, la justice et une honte pour notre pays des Droits de l'Homme. La discrimination qu'il instaure revient à condamner des femmes, des hommes, des enfants pour leur origine plutôt que de les reconnaître dans leur humanité.

Nous, Présidentes et Présidents de Départements de Gauche considérons que cette loi est une atteinte grave aux droits fondamentaux des personnes de nationalité étrangère, en plus d'être contraire aux valeurs de la République et aux valeurs humanistes que nous défendons.

En résumé, nous jugeons cette loi :

1. Injuste en ce qu'elle discrimine les personnes migrantes les plus vulnérables, comme des enfants, des femmes, des hommes en accentuant les stigmatisations à l'encontre des personnes migrantes, du fait de leur origine, de leur religion ou de leur situation socio-économique.
2. Inefficace car elle ne permettra pas de résoudre les difficultés liées à l'immigration, mais ne fera, au contraire que les aggraver et créer des situations humaines plus indignes encore.

C'est le cœur de la solidarité universelle, dont les Départements sont les premiers garants, qui est attaqué. Ainsi nous, Présidentes et Présidents de Départements de Gauche, refusons l'application du volet concernant l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) de cette loi inspirée par l'extrême droite, portée par un exécutif qui prétendait incarner la modération et qui n'est désormais plus que l'illustration de la compromission.

Nous continuerons de lutter contre le principe de « préférence nationale » par la défense d'aides sociales qui sont et doivent demeurer universelles, car toutes et tous les habitants de nos territoires ont droit à la dignité, d'où qu'ils viennent.